

**PROCES VERBAL**  
**de l'Assemblée Générale ordinaire 2015**  
**du Tennis Club Boisy, Lausanne le 14 mars 2016.**

Les membres du TC Boisy ont été invités, conformément aux statuts, 20 jours à l'avance, par courrier postal, à participer à l'Assemblée Générale qui s'est tenue à la salle de paroisse de l'église catholique du Saint-Esprit, ch. du Boisy 21, 1004 Lausanne.

En présence de 19 membres (y compris les membres du comité, au complet), le Président Xavier Pannatier ouvre la séance à 18h45 et remercie les membres présents d'avoir choisi de consacrer leur soirée à l'avenir de notre club.

Il y a 21 membres excusés : Gesa Daetwyler, Yann Pittier, Roland Gfeller, Pierre Gfeller, Michel Lohner, David Corradini, Serge Corradini, Raphaël Schindelholz, Doato Stefanelli, Thomas Bise, Camille Studer, Marc Studer Frédéric Sady, Dominique Brader, Diane Pagnozza, Alain Tschabold, Sylvia Pellaz, Michaël Pellaz, Michele Magistrale, Julien Isenring et David Moinat.

Le Président expose que le club déplore le décès, survenu en 2015, de Monsieur Paccolat, membre très apprécié, ayant fait partie pendant de très nombreuses années d'une de nos équipes interclubs. Une minute de silence est respectée en sa mémoire.

### **1. Approbation du procès-verbal de l'AG 2014**

Le PV ayant été mis à la connaissance des membres sur le site du TCB, aucun membre présent n'en demande la lecture. Aucune question ou remarque n'est soulevée. Il est approuvé à l'unanimité.

### **2. Démissions et admissions de membres durant la saison 2015**

Le Président donne lecture des changements d'effectifs enregistrés en 2015, à savoir:

- 20 admissions.
- 23 démissions dont 1 selon Art 10 des statuts par le comité pour cause de non paiement des cotisations et d'adresse inconnue.
- 3 membres sont en congé

Les admissions sont approuvées à l'unanimité.

### **3. Présentation et approbation des rapports**

#### a) du Président

Le Président présente le rapport suivant :

*Chers Membres,*

*En préambule de mon rapport, je remercie et félicite tous les membres bénévoles qui ont œuvré de quelque manière qu'elle soit durant l'année 2015. Afin d'en relever la manière, le comité valorise autant que faire se peut, lors de l'établissement des comptes, le fruit de leur travail. D'ailleurs, je profite de remercier M. Jean-Paul Corradini qui membre sortant de notre comité à remplacer chacune de ses heures administratives par des tâches vertes.*

*« Si tu souhaites te procurer des heures de jardinier professionnel pour occuper ta retraite, tu peux compter sur ma recommandation ».*

*Le début de saison avec sa météo capricieuse nous laissait présager les plus mauvais souvenirs du printemps et été 2014. Et pourtant ! Cela n'aura pas empêché le bon déroulement des IC et un bon exercice en termes de nombre d'invités.*

*Sur le plan le sportif, vous l'entendrez à la lecture des divers rapports que l'année 2015 aura également connu son lot de succès avec le titre de champion vaudois R6/R9 catégorie homme de plus 35 ans qui reste à Boisly pour la deuxième année consécutive. Le comité a déjà sa liste de prétendants pour les 2 prochaines années.  
« Soyez rassuré ! »*

*Je souhaiterai également féliciter nos juniors qui cette année ont participé de leur propre initiative au tournoi sans grade. Je salue également les organisateurs du tournoi d'automne, Yves Studer et Fabrice Pellaz, qui fort de cet engouement ont proposé une nouvelle catégorie avec un double multi générations.*

*Sur le plan logistique, des discussions sont en cours entre la Paroisse, propriétaire des terrains, la Ville, le Canton et notre Club. En effet, une convention avait valablement validé la présence de notre club house ; toutefois, certaines tâches administratives doivent encore être accomplies. Dans le même temps, nous devons nous opposer à une prise de position défavorable par le canton qui remettrait en cause nos deux cabanons en plastique. Celles-ci pourraient occasionner des coûts, raison pour laquelle le comité a inclus une provision pour litige au budget 2016. Dans le but de favoriser cette démarche et d'anticiper l'échéance de notre bail qui se rapproche, j'ai initié une rencontre entre notre comité et celui de la Paroisse au moyen d'une invitation à dîner, laquelle a eu lieu en janvier 2016.*

*Sur le plan organisationnel la mutation de notre comité continue et s'est logiquement que M. Marc Isenring a demandé à remettre son poste de responsable formation et jeunesse. M. Isenring a toutefois accepté de rester une année supplémentaire au comité en vue de favoriser la transition. Je vous invite à l'applaudir.*

*« Marc, nous te remercions chaleureusement de ton travail au cours de toutes ses années »*

*Le changement de Trésorier à la fin de l'exercice 2014 a quelque peu compliqué la gestion financière de notre association. Le nouveau Caissier avait clairement annoncé qu'il ne pourrait pas prendre ses fonctions avant l'été. Des mesures avaient été prises afin d'assurer un « deuxième service » au cours du premier semestre. Roland Gfeller s'était donc chargé avec Jean-Paul Corradini de l'envoi des cotisations notamment. Nous avons d'ailleurs décidé de simplifier certains processus et ainsi réduire le nombre de nos envois et nos coûts administratifs. En conséquence, vous recevrez dorénavant au mois de mars la facturation des cotisations et au mois de novembre une facture de fin de saison avec les stages d'été, invités et inscriptions aux tournois. Seul les cours juniors seront facturés au moment de l'inscription.*

*Enfin, un dernier constat m'alarme depuis deux saisons, nous perdons trop de jeune dû à notre offre défailante en hiver. Aussi l'an dernier, nous avons introduit un processus d'intégration des jeunes dans nos équipes d'interclubs afin de les fidéliser au TC Boisly. Une telle mesure ne peut toutefois être proposée qu'à partir d'un certain âge. J'ai donc décidé deux nouvelles mesures. Notre nouveau responsable formation, Fabrice Pellaz, avec l'aide de Marc Insering et notre moniteur Baptiste Joly, ont reçu pour mandat d'étudier la mise sur pied d'une session de cours dans un autre club durant l'hiver. De plus, j'ai initié une discussion avec un autre club afin que nos membres puissent accéder à leur infrastructure.*

## b) du caissier

Le Président, pour le caissier M. Philippe Perreaud, excusé, présente le rapport suivant :

*Les entrées avaient été budgétées à 41'900.-. L'exercice 2015 se solde à 37'965.- soit 9 % en dessous de l'objectif. Cela est en partie dû aux inscriptions tardives et/ou nouveaux membres jeunes qui ont bénéficié de la gratuité de première année.*

*Les charges ont été budgétées à 11'900. Elles se montent in fine à 7'400.-*

*Le compte Perte & Profits fait notamment état d'un bénéfice brut de 3'420,19 - et d'une perte hors exploitation de 3'840.-, due à divers amortissements. On retrouve également 917.- de revenus de dons et bénévolat (abandon montant mis en garantie lors de la remise de clé, bénévolat, action et rabais sur diverse réfection)*

*En fin de compte, le club fait face à une perte nette de 2'270.- (perte budgétée à 3400.-).*

*La fortune du club était de 56'000.- à fin 2014 ; elle est de 53'000.- à fin 2015.  
Les liquidités sont passées de 43'000.- à 46'000.-*

La parole est donnée à l'assemblée. Elle n'est pas demandée.

### c) des vérificateurs des comptes

Jean-Christophe Birchler donne lecture du rapport des vérificateurs, qui est le suivant :

*Suite aux différents changements survenus au cours de l'année, dont celui de Trésorier et de certains postes comptables, 2015 constitue une année transitoire qui a découlé sur un retard important dans le bouclage comptable. Les pièces et le bilan ont été remis pour vérification seulement 25 minutes avant le début de l'Assemblée générale, ne laissant évidemment pas suffisamment de temps aux vérificateurs pour mener leur tâche avec le sérieux nécessaire. Un seul vérificateur a d'ailleurs pu être convoqué à cette occasion, au lieu des deux requis.*

*Néanmoins, les constats suivants ont pu être établis :*

*- L'exercice 2015 se solde par une perte de 2'777,26 CHF, conformément au budget validé lors de la précédente AG.*

*- Cette perte comptable s'explique pour près des deux tiers par des « charges extraordinaires », notamment liées à la constitution de provisions destinées à couvrir d'éventuelles créances à venir (non-paiement de cotisations).*

*- Pour le solde, la perte de l'exercice 2015 est générée par une diminution des recettes, plus que par une augmentation des charges.*

*- Les charges ont été maîtrisées, et une diminution des dépenses administratives et de communication est observée.*

*En conclusion, le budget 2015 a globalement été respecté et le comité peut être félicité pour cette bonne gestion apparente. Néanmoins, compte tenu de l'impossibilité de procéder à une vérification adéquate des comptes, il est proposé à l'assemblée d'accepter les comptes 2015 sous réserve de procéder à une nouvelle vérification de ces derniers dans le courant de l'exercice 2016.*

La parole est donnée à l'assemblée. Elle n'est pas demandée.

### d) de la commission technique

Fabrice Pellaz passe au rapport de la saison 2015. Il présente les éléments suivants :

*Interclubs :*

*La première équipe qui a fêté son retour en 2<sup>ème</sup> ligue a vécu une très belle saison. Tombée dans un excellent groupe, l'équipe a terminée 2<sup>ème</sup> ce qui lui a permis de jouer les matchs de promotion pour une éventuelle montée en 1<sup>ère</sup> ligue. Malheureusement opposé au club Veveysan, l'équipe a subi une lourde défaite 5 à 1 après les simples. Les doubles n'ont pas été joués.*

*La seconde équipe emmenée par Yves Studer a été inscrite pour la première fois en Interclubs. Elle a donc évolué en 3<sup>ème</sup> ligue. Après une première rencontre très compliquée face à St-Sulpice et une défaite de 1 à 8, les joueurs ont tout donné sur les terrains pour terminer à une très belle 3<sup>ème</sup> place.*

*Lombardet*

*L'équipe de Lombardet a fait une nouvelle fois une magnifique saison. Malheureusement leur parcours s'est arrêté au stade des demi-finales face au Sentier.*

*Le Défi :*

*Les traditionnels « matchs défi » ont repris vie cette saison. Le règlement des matchs défi a été modifié par le comité ce qui a relancé la compétition. Cette année, pas moins de 20 matchs défi ont eu lieu. A noter que 1 match sur 3 a été joué par Donato Stefanelli qui a réussi à se hisser à la 5<sup>ème</sup> place du classement et à conserver celle-ci. Il est précédé par Christophe Pannatier. Michael Pellaz a chipé la première à Fabrice....Pellaz qui se retrouve deuxième.*

## *Tournoi d'automne*

*En simple Manu Mejja a battu Léonard Luisier*

*En double, Alain Tschabold associé à Michele Magistrale ont battu Jean-Paul Corradini et Michel Lohner*

La parole est donnée à l'assemblée. Elle n'est pas demandée.

### e) du responsable juniors

Marc Isenring, responsable juniors au sein du comité du club, expose ce qui suit :

*Le mouvement junior du TCBoisy est organisé depuis 1990. Il a vu différents intervenants, aussi bien de l'enseignement que de l'administration. J'assume l'organisation (gestion des inscriptions, formation des groupes, suivi de l'enseignement qui est assuré par Baptiste Joly.*

*Ces cours s'inscrivent dans la planification de nos diverses activités de club et rencontrent un grand succès. Ils se déroulent le mercredi après-midi de 13h à 18h à raison de 12 séances de 55minutes, 8 avant les vacances d'été et 4 en automne. Des dates de renvoi sont prévues.*

*26 enfants, répartis en cinq groupes, dont un de mini-tennis, ont participé avec grand plaisir et enthousiasme à nos cours en 2015. Ce nombre est relativement stable et nous réfléchissons aux diverses possibilités de l'évolution du nombre, des niveaux...*

*De plus, nous avons organisé un stage d'été en août.*

*La contribution financière des parents des juniors est de CHF 150 pour 12 leçons de 55 minutes. Gratuité de la finance d'entrée la première année. J'annonce notre planification au service des sports de la ville de Lausanne qui participe financièrement à notre mouvement des jeunes.*

*Les informations seront sur le site internet de notre club dès la fin de la semaine et parviendront aux membres du club par courrier. Les inscriptions se feront par écrit, avec signatures des parents, jusqu'au 10 avril 2016.*

*Je tiens à remercier Baptiste Joly pour la qualité de son enseignement qu'il enrichit avec son expérience de joueur. Les enfants ont du plaisir et progressent. Baptiste assurera l'enseignement en 2016.*

*2016 sera une année de transition et je me réjouis de transmettre l'organisation du mouvement junior, en douceur, à Fabrice Pellaz.*

La parole est donnée à l'assemblée. Elle n'est pas demandée.

### f) du responsable de la communication

Yves Studer présente son rapport :

#### **TOURNOIS INTERNES**

Nombre de participants : 2015 : 54 et 4 juniors  
2014 : 41

#### **TOURNOIS SANS GRADE**

9 participants en 2015 (12 en 2014) Jérôme Faure bat Michel Lohner 3/2 3/1

Pour la première fois nous avons réussi à avoir un tableau junior. 4 participant juniors Loïc Sengstag, Julien Favre, Goeffroy Wegmann et Damien Ledermann. Loïc bat Damien 3-1 / 3-1

#### **TOURNOI D'ÉTÉ PAR HANDICAP**

##### **SMPLE**

15 participants en 2015 (11 en 2014) Sady Frédéric bat Michael Pellaz 6-0 / 6-3

## DOUBLE

10 participants en 2015 (8 en 2014)

Jean-Paul Corradini / Yves Studer battent  
Allen Kilner / Frédéric Sady 6-0 / 6-3

## TOURNOI DOUBLE SURPRISE

10 participants en 2015 (8 en 2014)  
battent

Jorg Ledermann et Donato Stefanelli

Pierrette Crisinel et Stéphane N'Lep

## TOURNOI D'AUTOMNE

### SIMPLE MESSIEURS

27 participants en 2015 (26 en 2014)

Gagné par Emmanuelle Mejia

### DOUBLE MESSIEURS

16 participants en 2015 (16 en 2014)  
Magistrale

Gagné par Alain Tschibold et Michele

## DOUBLE MULTI GENERATIONS

4 paires dont Flavia Pagnozza, Emma Mejia, Damien Lederman et Goeffroy Wegmann

## MANIFESTATIONS

Les terrains ont ouverts un peu plus tard que d'habitude à cause de la météo, soit vers le 20 avril. Nous avons eu cette année en début de saison avec l'apéritif d'ouverture du 29 avril, une demi-journée de test de raquettes avec Aubert Sport qui a rencontré un vif succès.

Nous avons également reconduit la quinzaine matches défis et invités ou les membres pouvaient jouer un match défis ou avec un invité à toute heure.

Cette année c'était les « épées » qui furent les stars lors la manifestation de fin de saison. Comme en 2014 cette spécialité valaisanne fut préparée par deux valaisans pure-souche, le père et l'oncle de notre cher président. Ce fut un vrai régal. Avec plus de 50 participants (adultes et enfants) qui sont venus tout au long de la journée, cette manifestation a rencontré un joli succès.

Les manifestations ont été portées à la connaissance des membres via le site ballejaune, affichage au club house et le news letter. Il en sera de même en 2016.

## CHAMPIONNAT VAUDOIS D'ÉTÉ

Je rappelle qu'en 2014 Emmanuel Mejia est devenu champion vaudois du tableau R6/R9 35+. En 2015, Boisy continue sur sa lancée grâce à Mattéo Morbatti qui est aussi devenu champion vaudois dans la catégorie 35+ R6/R9 en battant le même finaliste qu'en 2014 6/3 7/5. Le TC Stade-Lausanne n'aime pas les joueurs de Boisy. Maintenant plus qu'à trouver notre champions vaudois 2016 !!

## RESERVATIONS 2015

*Voici le top des membres les plus et des moins profitables pour le club :*

*Donc top 5 (hors Baptiste qui a le même nombre de réservations que Pierrette):*

1) Gilbert Faucherre --> 98 réservations

2) Pierrette Crisinel --> 81

3) Yves Studer --> 78

4) Donato Stefanelli --> 56

5) Goeffroy Wegmann --> 51

*Les quatre membres qui ont le moins joué (tous une fois) :*

*Marc Studer*

*Véronique Roulet*

*Yann Pittier*

*Allen Kilner*

La parole est donnée à l'assemblée. Elle n'est pas demandée.

g) Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

#### **4. Décharge au Comité et aux Vérificateurs des comptes**

La décharge est donnée par l'AG, à l'unanimité. Est réservé la décharge des vérificateurs des comptes, qui interviendra lors de l'AG 2016.

#### **5. Approbation du budget 2016 et fixation des cotisations pour 2016**

Vu la santé du club, le comité ne propose aucune modification des cotisations.

Le budget 2016 est le suivant, sur la base du nombre de membres et du montant des cotisations et licences :

CA brut : 37'585.- / rabais : 2'500.- / CA net : 34'900.-

9700.- de charges - 26'000.- de charges infrastructures

Perte exploitation de 6700.-

provision litige : 1'000.-

Perte totale 7700.-

après extourne : perte de 5770.- pour ex 2016.

La parole est donnée à l'assemblée.

Le budget est adopté à l'unanimité.

#### **6. Proposition de modification du rabais concernant les cotisations des juniors**

Le comité entend discuter cette question. Avec le recul, on s'aperçoit que d'autres pistes sont envisageables (par ex. 50% pour deuxième enfant).

Il est décidé de laisser toute latitude au comité de décider, selon santé financière du club, de conserver ou non cette mesure.

Le manque à gagner pour le club en 2015 a été de CHF 850.-. Pierre Chenevard rappelle l'idée de la motion Gesa.

Une discussion prend place entre le comité et les membres. Il est finalement décidé de ne pas passer à la votation de cet objet, qui sera éventuellement présenté lors de la prochaine AG.

#### **7. Elections du Président, des membres du Comité et des vérificateurs des comptes**

Le Président expose qu'il se représente à son poste, de même que les membres suivants : Olivier Boschetti (secrétaire), Marc Isenring (membre), Yves Studer (vice-président et resp. manifestation), Fabrice Pellaz (resp. juniors) et M. Philippe Perreaud (caissier).

La parole est donnée à l'assemblée. Personne ne prend la parole. Personne dans l'assemblée ne présente de candidature.

Les membres du comité sont réélus par acclamation.

Xavier Pannatier est réélu, par acclamation, au poste de Président du comité du TCB.

Xavier Pannatier prend encore la parole pour remercier chaleureusement les membres du comité sortant, pour leur activité au sein du club. Le président propose en outre d'élire Pierre Chenevard en tant que membre d'honneur. La proposition est acceptée par l'AG à l'acclamation.

Concernant les vérificateurs des comptes, Claudine Paccolat a terminé son mandat.

Le comité propose que Jean-Christophe Birchler reste 1<sup>ère</sup> rapporteur et Eduardo Solanas devienne 2<sup>ème</sup> rapporteur. Personne ne se propose en tant que suppléant.

Ces deux membres sont élus à leurs postes respectifs par acclamation.

Jean-Paul Corradini est élu, sur proposition du comité, en tant que membre d'honneur du club. Un présent lui est offert pour le remercier de ces longues années au service du TCB ( un chèque chocolat de 1000 mercis).

## **8. Divers et propositions individuelles**

L'assemblée aborde la question d'un changement de revêtement. Le principal problème, outre le coût, est la durée limitée du bail.

Un membre expose avoir reçu une demande de paiement de CHF 190.- (CHF 50.- plus CHF 140.-). Le comité lui demande de contacter le Président sur cette question.

Aucun autre membre ne présente de proposition individuelle et/ou remarques supplémentaires.

La séance est levée à 20h10.

Lausanne, le 14 mars 2016

Le Secrétaire: O. Boschetti

Le Président : X. Pannatier